PROGRAMME DE FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL ANIMATEUR LOISIR TOURISME

Sigle : ALT | Niveau 4 | Code titre : TP-01323 | Code NSF : 334t | RNCP38662

Présentation générale

Dans le cadre du partage et du co-portage des parcours, SELFORME assure avec ses branches territoriales la gestion administrative, pédagogique et certificative du parcours.

SELFORME et le centre de formation organisent le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux activités et compétences du titre professionnel Animateur loisir tourisme.

L'animateur loisir tourisme propose ou adapte des activités de loisirs à différents publics et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées. Il participe au projet d'animation ou au projet éducatif de l'établissement, contribue au programme d'animation, crée et promeut des activités de journée et de soirée, et en assure la mise en œuvre et la logistique.

Le métier mobilise la créativité, l'aisance relationnelle, la capacité à travailler en équipe, l'usage des outils numériques et multimédias ainsi qu'une attention constante à la sécurité, à l'accessibilité, à la non-discrimination et à la satisfaction des participants. Dans le cadre de sa pratique avec une clientèle étrangère, l'animateur utilise l'anglais au niveau B1 du CECRL.

Cadre réglementaire du diplôme préparé

- Titre professionnel : Animateur loisir tourisme, sigle ALT, niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles, RNCP38662.
- Code titre : TP-01323 ; millésime 03 ; REAC validé et mis à jour le 13 février 2024 ; arrêté du 19 décembre 2023 ; parution au Journal officiel le 25 janvier 2024 ; date d'effet : 29 mai 2024.
- Code NSF : 334t - Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement ; fiche ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques.
- Référentiel emploi, activités et compétences (REAC) et référentiel d'évaluation (RE) du titre professionnel Animateur loisir tourisme.
- Réglementation d'activité : le titulaire du TP ALT ne peut pas encadrer contre rémunération une activité physique et sportive relevant de l'article A.212-1 du code du sport. Il peut proposer des activités physiques à finalité ludique, récréative et de détente sous réserve qu'elles ne présentent pas de risque spécifique, ne visent ni performance ni acquisition technique et ne soient pas intensives.
- Pour certains emplois, notamment en accueils collectifs de mineurs ou périscolaires, des exigences complémentaires peuvent s'appliquer ; le BAFA est notamment demandé par certains employeurs. Une attestation de premiers secours et le permis B peuvent également être requis selon le poste.
- Équivalences : les titulaires du TP ALT obtiennent de droit les UC 1 et UC 2 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » ou « animateur », selon les dispositions prévues par le référentiel.

Public visé, prérequis et capacités professionnelles requises

- Être titulaire d'un niveau 3 ou justifier d'une expérience significative dans les métiers de l'animation, du tourisme, des loisirs, de l'accueil ou de l'événementiel.
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation et l'entretien de positionnement.
- Disposer d'une communication orale et écrite adaptée, d'un bon relationnel, d'une capacité à travailler en équipe et à s'adapter à des publics variés.
- Être à l'aise avec les outils numériques courants et être en capacité de créer ou d'utiliser des supports de communication et de promotion multimédias.
- Disposer d'un niveau d'anglais permettant une progression vers le niveau B1 du CECRL, attendu dans plusieurs situations professionnelles et évalué lors de la certification.
- Présenter une aptitude compatible avec un métier pouvant nécessiter une station debout prolongée, des déplacements, des horaires variables et des activités en journée, soirée, week-end ou jours fériés.

Buts de la formation

- Intégrer le stagiaire dans le réseau des professionnels du tourisme, des loisirs, de l'animation et de l'événementiel.
- Lui permettre d'acquérir les compétences pratiques, relationnelles, organisationnelles et techniques nécessaires au titre professionnel Animateur loisir tourisme.
- L'amener à contribuer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations, à créer des activités adaptées aux différents publics et à promouvoir les animations en français et en anglais.
- Le conduire à animer des activités de journée et de soirée, à assurer la sécurité et la participation des publics, et à gérer la logistique des animations loisirs.
- Développer sa capacité à intégrer les enjeux d'accessibilité, de responsabilité sociétale, de non-discrimination, de protection des données et d'éco-responsabilité dans ses pratiques.
- Préparer le candidat aux modalités d'évaluation : dossier préparé en amont, diaporama, trois vidéos, démonstration d'une animation, entretien technique, dossier professionnel et entretien final.

Méthodes pédagogiques et techniques mises en œuvre

Le système pédagogique préconisé associe plusieurs modalités d'apprentissage afin d'articuler acquisition des savoirs, entraînement aux situations professionnelles, pratique de l'animation et préparation à la certification.

Actions de formation en présentiel

Ces sessions se déroulent dans un environnement où les participants se retrouvent physiquement dans un même lieu. Elles favorisent l'interactivité, les échanges instantanés avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants, les démonstrations, les mises en situation, les jeux de rôle, les répétitions d'animations, les ateliers de conception et les activités collaboratives.

Sessions d'apprentissage à distance

Les sessions d'apprentissage à distance s'organisent autour de trois modalités complémentaires : la visioconférence, le e-learning tutoré et les prescrits de formation. Elles permettent de consolider les apprentissages, de préparer des productions et de maintenir une progression régulière tout au long du parcours.

Visio

Les sessions en visioconférence correspondent à des temps d'apprentissage à distance synchrones. Elles se déroulent en direct avec l'équipe pédagogique et permettent une interactivité immédiate : échanges, questions-réponses, travaux en sous-groupes, partages d'écran, sondages, entraînements oraux et analyses de situations professionnelles.

E-learning tutoré

Les apprenants ont accès à des contenus de formation via la plateforme Moodle LMS. Elle centralise des modules interactifs composés d'objectifs, de cours, de résumés, d'exercices, de quiz, de vidéos et d'évaluations qui jalonnent le parcours pour une progression structurée. Les interactions avec l'équipe pédagogique peuvent se faire de manière différée via la plateforme, la messagerie, le téléphone ou les espaces de discussion.

Prescrits

Selon un calendrier défini, les apprenants réalisent des prescrits transmis par l'équipe pédagogique : recherches sur le territoire, préparation de fiches d'animation, création de supports, travaux de veille, analyse de publics, préparation de programmes, entraînements à la promotion, comptes rendus et activités de préparation aux productions certificatives. Ces travaux sont réalisés en autonomie dans un cadre défini et font l'objet d'un suivi pédagogique.

Accompagnement technique et pédagogique

- Assistance technique : Matthieu Caffin (matthieu-caffin@selforme.com), de 9h à 17h, avec réponse dans un délai de 48 heures ouvrées maximum.
- Accompagnement pédagogique : un tuteur désigné et/ou l'équipe pédagogique accompagne l'apprenant, suit sa progression et répond aux échanges liés aux contenus, aux activités, aux productions et aux attendus de certification.
- Outils mobilisés : plateforme Moodle, suite bureautique, outils collaboratifs, logiciels de présentation et de création de supports, outils multimédias, smartphone ou caméra pour les productions vidéo, matériels d'animation, sonorisation, éclairage et régie selon les situations.

Contenu pédagogique en lien avec le référentiel ALT

La progression pédagogique se structure autour des deux activités types du titre professionnel Animateur loisir tourisme et des six compétences professionnelles associées.

Activités types / CCP	Compétences professionnelles
CCP 1 Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique	1. Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics 2. Créer des animations loisirs pour différents publics 3. Promouvoir des animations loisirs en français et en anglais
CCP 2 Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique	4. Animer des activités de journées pour différents publics en français et en anglais 5. Animer des activités de soirées pour différents publics en français et en anglais 6. Assurer la logistique des animations loisirs

CCP 1 : Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique

1. Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics : analyser le projet de l'établissement, les attentes des publics et les ressources du territoire ; proposer des idées d'animations ; contribuer à un programme cohérent avec les ressources humaines, matérielles et budgétaires disponibles.

2. Créer des animations loisirs pour différents publics : définir les objectifs, le contenu, la durée, les besoins matériels et humains, les consignes et conditions de sécurité ; adapter les animations aux publics, y compris aux personnes en situation de handicap, et préparer les supports utiles.

3. Promouvoir des animations loisirs en français et en anglais : concevoir ou adapter des supports de communication, valoriser le programme d'animations sur le terrain et via les outils numériques, respecter les règles de diffusion, de protection des données et de communication, et transmettre les informations en anglais au niveau attendu.

CCP 2 : Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

4. Animer des activités de journées pour différents publics en français et en anglais : préparer et sécuriser l'espace, accueillir les participants, présenter le déroulement et les consignes, animer et adapter l'activité, favoriser la participation du plus grand nombre et utiliser l'anglais lorsque le contexte l'exige.

5. Animer des activités de soirées pour différents publics en français et en anglais : préparer, installer et conduire des animations ou spectacles de soirée, mobiliser des techniques scéniques, créer et maintenir l'ambiance, coordonner sa contribution avec l'équipe et appliquer les règles de sécurité et de secours.

6. Assurer la logistique des animations loisirs : préparer et installer les équipements, gérer les matériels et consommables, contribuer au suivi des achats et du budget, utiliser les régies son, lumière et vidéo selon les besoins, assurer l'entretien et le rangement sécurisé du petit matériel.

Compétences transversales travaillées pendant le parcours

- Adopter un comportement orienté vers l'autre : accueillir, écouter, s'adapter aux publics, favoriser la participation et prendre en compte les situations de handicap.
- Respecter des règles et des procédures : appliquer les consignes de sécurité, les règles de communication, les procédures de l'établissement, la réglementation liée aux activités physiques, la protection des données et les principes de non-discrimination.
- Apprendre en continu : rechercher de nouvelles idées, assurer une veille métier et territoriale, analyser la satisfaction des publics et faire évoluer ses pratiques.

Modalités d'évaluation et de certification

L'obtention du titre professionnel ALT se caractérise par une évaluation des compétences par un jury au vu de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session, d'un entretien technique, du dossier professionnel, des résultats des évaluations en cours de formation et d'un entretien final.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 50.

Modalité	Durée	Organisation
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	01 h 00	Le candidat présente un dossier portant sur la conception, la promotion et la mise en œuvre d'animations touristiques. Pendant 45 minutes, il commente le projet, les trois vidéos et la logistique / les supports ; pendant 15 minutes, il réalise une démonstration d'une animation de journée.
Entretien technique	00 h 35	À l'issue de la présentation, le jury interroge le candidat sur les éléments non évalués ou nécessitant des approfondissements et sur sa capacité à adapter ses animations à un autre contexte ou à un autre public.
Entretien final	00 h 15	Échange avec le candidat, y compris sur le dossier professionnel, afin de vérifier sa compréhension du métier, de son contexte d'exercice et des attendus professionnels.

Production attendue pour la présentation du projet

En amont de la session, le candidat réalise un dossier présentant la conception, la promotion et la mise en œuvre d'animations touristiques. Le dossier comprend :

- Un diaporama présentant le contexte général, un projet et un programme d'animation, l'intégration des animations conçues et/ou animées, les outils techniques et numériques utilisés et les supports de promotion en français et en anglais.
- Trois vidéos de 3 à 5 minutes : une animation de journée et deux animations de soirée réalisées en situation réelle avec un public, couvrant des formats ou dominantes différents.
- Un document texte et photos présentant la logistique des animations, les procédures d'installation, les équipements et matériels ainsi que des exemples de supports d'animation.
- La description d'une animation de journée que le candidat réalisera devant le jury en situation de démonstration.
- Une partie de la présentation et des supports est réalisée en anglais ; le niveau attendu est B1 du CECRL.

Critères d'évaluation synthétiques par compétence

Compétence	Critères d'évaluation
Participer à la conception d'un projet et d'un programme	Programme cohérent avec l'établissement ; publics et ressources du territoire pris en compte ; budget, équipements et variété des activités maîtrisés.
Créer des animations loisirs	Animation adaptée au public ; objectifs, déroulement, besoins, sécurité et durée clairement définis.
Promouvoir des animations loisirs	Supports conformes et adaptés aux canaux ; droits de diffusion respectés ; informations en anglais adaptées.
Animer des activités de journée	Besoins du public pris en compte ; activité sécurisée ; consignes claires ; anglais adapté au public.
Animer des activités de soirée	Animation adaptée aux publics ; techniques scéniques maîtrisées ; sécurité respectée ; participation valorisée.
Assurer la logistique	Budget respecté ; régies et matériels opérationnels ; rangement, entretien et sécurité assurés.

Secteurs d’activité et emplois accessibles

- Secteurs : hébergements touristiques, campings, parcs et structures de loisirs, centres de vacances et périscolaires, résidences seniors, stations touristiques, prestataires d’animation et sociétés d’événementiel.
- Emplois accessibles : animateur polyvalent ou généraliste, animateur de journée ou de soirée, animateur jeux, mini-club, découverte, enfants et adolescents, périscolaire, station ou événementiel.

Modalités de suivi et d’évaluation en cours de formation

Le suivi combine positionnement initial, individualisation du parcours, évaluations formatives par compétence, mises en situation, préparation et animation d’activités, travaux individuels ou collaboratifs, productions écrites et numériques, entraînements en français et en anglais, suivi des activités à distance et préparation progressive des productions attendues pour la certification. Les résultats et observations permettent d’identifier les acquis, les écarts et les besoins de remédiation avant la session d’examen.